

Date de réunion (horaires) :	27 mars 2026 (10h-13h)
Participant(e) GTV BFC :	Justine TRINDER
Organisateur :	GDS 70
Lieu de réunion :	Vesoul
Cadre de la réunion :	Assemblée Générale du GDS 70-90
Compte-rendu :	<p>L'assemblée a débuté par une présentation du rapport d'activité de l'année 2025, dont les missions déléguées OVS représentent la plus grande partie.</p> <p>L'année passée, la gestion de la Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine s'est ajoutée aux missions déléguées et a ajouté un temps de travail considérable au GDS, essentiellement sur la fin d'année.</p> <p>Concernant les maladies à plan de lutte collectif, la Haute-Saône est une bonne élève. Le maintien de la qualification indemne de Varron est sans surprise maintenue. L'éradication de l'IBR et de la BVD est toujours en bonne voie dans le département. Une synthèse des règles sur le bouclage des veaux à la naissance ainsi que le déplacement des bovins a été présentée.</p> <p>Deux autres maladies devant faire l'objet de surveillance ont également été évoquées. D'une part, la paratuberculose car toujours présente dans le département de façon sporadique ; et d'autre part, la besnoitiose en raison d'un foyer proche. Un rappel des signes cliniques de ces deux affections a été fait.</p> <p>Le GDS est aussi un support de conseils techniques, et un soutien financier dans le cadre de certaines actions (maladies à éradiquer, aides exceptionnelles). Les éleveurs ont pu faire part de leurs inquiétudes, voire de leur mécontentement concernant certaines mesures, prise en charge de l'Etat.</p> <p>Par la suite, le président a présenté le rapport financier du GDS ainsi que son rapport moral et d'orientation. Les résolutions ainsi que le renouvellement du tiers sortant ont été votés.</p> <p>La réunion s'est clôturée par une présentation et une discussion sur un thème technique, qui était cette année « La biosécurité, un enjeu collectif de maîtrise sanitaire au quotidien et en cas de crise ».</p>